

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le quatre août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 11
 présents 7
 votants 9

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Brigitte ARNAUD, Eric DOURNON, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Bruno AVEQUE, et Nadine VERNEY

Pouvoir : Michel VACCON à Yves GENEVOIS et Jean-Luc BASSET à Mariane MICHEL

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Objet : Régie de recettes « Pôle Enfance » : Approbation et intégration du tarif de l'activité « découverte apiculture »

Par délibération en date du 1^{er} décembre 1995, le Conseil Municipal a décidé la création d'une régie de recettes pour la gestion de la garderie et du centre de loisirs, désormais appelé « Pôle Enfance ».

Il est proposé d'intégrer dans cette régie un tarif nouveau pour une activité de découverte de l'apiculture.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Approuve l'intégration d'un nouveau tarif « découverte de l'activité apiculture » au sein de la Régie de Recette Pôle Enfance
- Fixe ce nouveau tarif à 10 € par participant ;
- Donne toute délégation à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.
Transmis en Préfecture le

Le Maire

Yves GENEVOIS

